

>> DOSSIER



Mobilité, tous les moyens sont bons !

PAGE 4

>> VIVRE ICI

TRANSPORTS

Mieux se déplacer
dans l'agglomération

PAGE 8

>> ENTRE NOUS

CONSULTATION

Nouveaux bus,
nouveaux looks

PAGE 9

>> ICI ET LÀ

CIRCULATION

L'Agglo à vélo

PAGE 11

SOMMAIRE



Mobilité : tous les moyens sont bons !

4

DOSSIER

- 5 • Les chiffres clés
- 6 • Le covoiturage décolle
- 7 • Parole d'élue



8

VIVRE ICI

- 8 • Mieux se déplacer dans l'Agglo
- 9 • Nouveaux bus, nouveaux looks

ENTRE NOUS

- 10 • Place du 11 novembre : bien circuler pendant les travaux

ICI & LÀ

- 11 • L'Agglo à vélo !
- Relever le défi de la mobilité durable



34

COMMUNES

Vous ne recevez pas le magazine ?

CONTACTEZ NOS DISTRIBUTEURS :

À LAVAL

Adrexo - 02 43 28 13 16

DANS LES AUTRES COMMUNES
Mediapost - 02 43 56 49 49

AHUILLÉ

02 43 68 90 65
mairie.ahuille@orange.fr
www.mairie-ahuille.com

ARGENTRÉ

02 43 37 30 21
mairie@argentre.fr
www.argentre.fr

BEAULIEU-SUR-LOUDON

02 43 02 11 40
mairie@beaulieu-sur-oudon.fr
www.beaulieu-sur-oudon.fr

BONCHAMP-LÈS-LAVAL

02 43 90 31 88
mairie.bonchamp.les.laval@wanadoo.fr
www.mairie-bonchampleslaval.fr

BOURGON

02 43 37 15 90
mairie.bourgon@wanadoo.fr
www.mairiebourgon.mairie53.fr

CHÂLONS-DU-MAINE

02 43 02 55 56
mairie-de-chalons-du-maine@wanadoo.fr

CHANGÉ

02 43 53 20 82
mairie.change@mairie-change.fr
www.change53.fr

ENTRAMMES

02 43 98 00 25
accueil@mairie-entrammes.fr
www.entrammes.mairie53.fr

FORCÉ

02 43 53 30 72
mairie.force@wanadoo.fr
www.mairie-force53.fr

LA BRÛLATTE

02 43 02 12 02
la-brulatte@wanadoo.fr
www.labrulatte.mairie53.fr

LA CHAPPELLE-ANTHENAISE

02 43 01 10 73
contact@lachapelleAnthenaaise.fr
www.lachapelleAnthenaaise.mairie53.fr

LA GRAVELLE

02 43 37 57 92
mairielagravelle@orange.fr
www.lagravelle.mairie53.fr

LAUNAY-VILLIERS

02 43 37 54 69
mairie.launay.villiers@wanadoo.fr

LAVAL

02 43 49 46 28
mairie@laval.fr
www.laval.fr

LE BOURGNEUF-LA-FORÊT

02 43 37 71 08
mairiebourgneuf.laforet@wanadoo.fr
www.lebourgneuf.laforet.fr



ÉDITO



Florian BERCAULT

PRÉSIDENT DE LAVAL AGGLOMÉRATION

Se déplacer est un enjeu déterminant pour les habitants de notre territoire à la fois rural et urbain : c'est accéder à son emploi, aux commerces, se soigner ou se divertir. La priorité des élus de Laval Agglomération est donc de mettre en œuvre des modes de déplacements durables et accessibles à tous les citoyens par le prix et la qualité des prestations. Face aux défis climatiques, l'ambition est de disposer d'un service efficace afin de proposer des alternatives au trajet en voiture. Nous avons fait le choix en septembre 2022 d'un nouveau prestataire pour gérer le réseau des Transports Urbains Lavallois.

"Toujours plus proche de vous" c'est le slogan historique du réseau TUL. Le service de mobilité de Laval Agglomération s'est étoffé au fil des années pour répondre à de nouveaux enjeux. Tout d'abord, une extension des services de mobilités proposés, car TUL ce n'est pas que des bus de ville : avec le transport non urbain, scolaire, à la demande, pour les personnes à mobilité réduite, la location de vélos électriques longue durée (VELA). Ensuite, une extension des publics usagers des transports avec par exemple la gratuité le week-end et les jours fériés depuis janvier 2021.

Enfin, grâce à cette nouvelle délégation de service public, une extension géographique pour couvrir dès septembre 2023, les 34 communes de l'agglomération. La qualité du transport à la demande s'améliore avec un passage possible sur réservation toutes les 45 minutes. Nous avons la volonté de transporter plus de salariés en direction de leur travail et donc vers les zones d'activités économiques. Pour cela, le réseau va être densifié, avec une amplitude horaire plus grande, le matin et le soir, des bus davantage présents le week-end et notamment le dimanche sur Laval, mais aussi sur la première couronne de l'agglomération.

Pour accompagner les nécessaires transitions environnementales, Laval Agglomération va verdier sa flotte de véhicules avec la fin du diesel d'ici 2034. 500 vélos à assistance électrique et 50 vélos cargos seront également disponibles pour une location longue durée. Notre objectif est de donner aux habitants de l'agglomération toutes les cartes en main pour faire le choix d'une mobilité au plus près des besoins du territoire et respectueuse de l'environnement.



ISABELLE FOUGERAY

VICE-PRÉSIDENTE DE LAVAL AGGLOMÉRATION EN CHARGE DES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS ET MAIRE DE LA CHAPELLE ANTHENAISE

LAVAL AGGLOMÉRATION

1 place du Général Ferrié - Laval
Tél. 02 43 49 46 47 / Fax. 02 43 49 46 50
lejournal@agglo-laval.fr / www.agglo-laval.fr
Suivez-nous sur : [Twitter](#) @Laval Agglo
[LinkedIn](#) Laval Agglomération
[Facebook](#) Laval Agglo
[YouTube](#) Laval Agglo
[Instagram](#) Laval_Agglo

Ce numéro est édité par Laval Agglomération • Directeur de la publication : Florian Bercault • Directrice de la communication : Sophie Grimm • Rédactrice en chef : Valérie Baudais-Baconnet • Rédaction : Gaëlle Fenart, Frédéric Fuzier, Valérie Baudais-Baconnet, Solène Descaves • Conception et Mise en page : Agence Avantmidi • Couverture : Kevin Rouschause • Impression : Imaye Graphic. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées de manière responsable. Tirage 64 000 exemplaires • Distribution : Adrexo, La Poste – Mediaposte • Tous droits de reproduction réservés.

LE GENEST-SAINT-ISLE

02 43 02 11 95
mairie.le.genest.saint.isle@wanadoo.fr
www.le-genest-saint-isle.mairie53.fr

L'HUISSERIE

02 43 91 48 20
mairie@lhuisserie.fr
www.lhuisserie.fr

LOIRON-RUILLE

02 43 02 10 24
www.loiron-ruille.fr
contact@loiron-ruille.fr

LOUVERNÉ

02 43 01 10 08
louverne.mairie@wanadoo.fr

LOUVIGNÉ

02 43 37 30 94
mairie@louvigne.fr

MONTFLOURS

02 43 02 53 39
mairie.montfleurs@orange.fr
www.montfleurs.mairie53.fr

MONTJEAN

02 43 02 11 08
contact@mairie-montjean53.fr
www.mairie-montjean53.fr

MONTIGNÉ-LE-BRILLANT

02 43 98 38 27
mairie.montigne.le.brillant@wanadoo.fr
www.montignelebrillant.mairie53.fr

NUILLÉ-SUR-VICOIN

02 43 98 39 22
nuillesurvicoin@wanadoo.fr
www.nuillesurvicoin.mairie53.fr

OLIVET

02 43 37 73 23
mairie.olivet@wanadoo.fr

PORT-BRILLET

02 43 68 82 57
mairie.port-brillet@wanadoo.fr
www.port-brillet.fr

PARNÉ-SUR-ROC

02 43 98 01 57
mairie@parne-sur-roc.fr
www.parne-sur-roc.fr

SAINT-BERTHEVIN

02 43 69 28 27
accueil@ville-saint-berthevin.fr
www.saint-berthevin.fr

SAINT-CYR-LE-GRAVELAIS

02 43 02 12 28
mairie@saintcyrlegravelais.fr

SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX

02 43 01 11 61
mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr

SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

02 43 01 11 15
mairie.st-jean-sur-mayenne@wanadoo.fr
www.saint-jean-sur-mayenne.mairie53.fr

SAINT-OUËN-DES-TOITS

02 43 37 73 31
mairie.stouen@wanadoo.fr
www.saintouendestoits.fr

SAINT-PIERRE-LA-COUR

02 43 01 80 12
mairie@saintpierrelacour.fr
www.saintpierrelacour.fr

SOULGÉ-SUR-OUETTE

02 43 02 30 31
mairie-de-soulge-sur-ouette@wanadoo.fr



DOSSIER

Mobilité : tous les moyens sont bons !

L'agglomération lavalloise s'engage pour développer toutes les mobilités douces et durables au service de ses 117 000 habitants, qu'ils soient adeptes des transports en commun, du vélo, du covoiturage ou simplement de la marche à pied.

Nos modes de déplacement sont en train d'évoluer pour faire face collectivement au changement climatique, dont les effets se font de plus en plus durement sentir chaque année. L'enjeu est national, et même si elle ne fait pas partie des territoires urbains les plus denses, l'agglomération lavalloise prend ses responsabilités en mettant tout en œuvre pour développer les mobilités durables et faciliter les déplacements des habitants de ses 34 communes. « *Le souhait des élus est de travailler sur la transition écologique de manière globale, en proposant aux habitants une multimodalité pour leur offrir celle la plus adaptée à leurs déplacements, en offrant des alternatives crédibles à la voiture* », précise Valérie Deneux, responsable du service mobilité transports. Mais, dans un territoire essentiellement rural, la voiture peut rester indispensable à certaines personnes en cas, par exemple, de travail à horaires décalés ou de grandes distances à parcourir. Aussi, pour limiter son empreinte carbone tout en conduisant son auto, on peut la partager en utilisant l'application de covoiturage Klaxit, une formule gagnante pour tout le monde.

Les habitants s'en sont d'ailleurs emparés avec enthousiasme puisque Laval Agglo fait partie du top 10 des agglomérations qui covoiturent le plus !

L'appli de covoiturage est disponible sur Android ou iOS et il suffit de choisir d'être covoitureur, passager (ou les deux) et de renseigner quelques infos pour l'utiliser. Les trajets sont gratuits pour les passagers entre les communes de Laval Agglo et l'ensemble de la région des Pays de la Loire, et les conducteurs sont rémunérés 2 € par passager jusqu'à 20 kilomètres, puis 0,10 € par kilomètre et passager supplémentaire ensuite. De quoi choisir de ne plus voyager seul. « *La plupart des habitants de l'agglo sont en zone rurale et ne peuvent pas toujours se passer de leur véhicule* », explique Geoffrey Begon, adjoint au maire de Laval en charge des mobilités durables. « *En étant les premiers à laisser leur voiture au garage, les Lavallois contribueront non seulement à désencombrer la chaussée pour permettre la création d'espaces piétonniers ou végétalisés, mais ils faciliteront aussi la circulation des habitants des zones rurales* ».



Chiffres clés



34 communes,
117 000 habitants
sur un territoire
de 686 km²



275 km
d'aménagements
cyclables dont
80 km de pistes sécurisés
sur l'agglomération



300 vélos en
location longue durée,
500 en 2031



5 véliparks,
abris vélos sécurisés



70 vélos
répartis sur six stations et
200 trottinettes
en accès libre



25 000 voyages
quotidiens en transports
en commun

INFORMATIONS PRATIQUES

www.tul-laval.fr

www.agglo-laval.fr





DOSSIER



>> Voyager comme on veut

Ce territoire urbain gagné sur la circulation automobile profite en premier lieu aux cyclistes, les communes mettant tout en œuvre pour faciliter leurs déplacements par des dispositifs comme les contresens cyclables ou les « tournez à droite » aux feux tricolores. Une expérimentation de voies partagées bus/vélo pendant 24 mois, accompagnée d'une consultation publique sur deux secteurs à la sortie de Laval, va entraîner de nouveaux aménagements spécifiques. Sur le secteur reliant Bonchamp à Laval par l'avenue Chanzy, une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée sera construite avec un

premier tronçon entre les boulevards Sainte-Melaine et de l'industrie prévu pour l'été 2024. Sur le second secteur de Saint-Berthevin à Laval par l'avenue de Paris, les élus de l'agglomération ont décidé de lancer une étude urbaine avant de retenir l'un des deux scénarios issus de la consultation. D'ores et déjà, dans l'agglomération, on peut rouler à bicyclette sans crainte, que l'on possède ou pas son matériel. Le Velitul propose des vélos (classiques ou VAE à assistance électrique) en accès libre dans six stations réparties dans Laval avec des abonnements pour 24 heures, 7 jours ou une année. Pour l'usage plus régulier d'un VAE (et bientôt de vélos-cargos), Vela est un service



Le covoiturage décolle

- 121 trajets partagés en juin 2021 et 9 600 en janvier 2023
- Environ 8 000 trajets mensuels en moyenne
- 4 453 covoitureurs en 2022
- 1 millions de kilomètres parcourus





de location de longue durée pour 6 ou 12 mois. Et pour garer son engin en toute sécurité, cinq Vélipark sont à disposition dans l'agglomération. Voitures à partager, marche à pied, vélo, il reste un quatrième moyen de parcourir l'agglomération sans contrainte, ce sont évidemment les transports en commun.

Vers un nouveau plan de mobilité

Le réseau TUL va trouver un deuxième souffle à partir du 4 septembre grâce une refonte complète de ses lignes, avec davantage de communes desservies, des amplitudes horaires plus étendues et un service de transports à la demande plus performant (tous les détails page suivante). « *Nous devons avancer en parallèle sur les infrastructures, les services et l'incitation aux changements de comportement, on joue sur ces trois tableaux en même temps* », explique Julien Harel, directeur du département mobilités durables. « *En tout cas, il faut lutter contre l'autosolisme* pour aller vers les mobilités douces, en s'appuyant dans les prochaines années sur le futur plan de mobilité simplifié* ». Cet outil de planification sur dix ans vise à définir les actions à mener par Laval Agglo pour promouvoir les transports durables et réduire la dépendance à la voiture individuelle. Si Laval Agglo agit déjà dans ce sens depuis plusieurs années, le plan de mobilité

Parole d'élue



ISABELLE
FOUGERAY

Vice-présidente
de Laval Agglomération
en charge des transports
et déplacements
Maire de la Chapelle
Anthenaïse

Quel est l'enjeu des nouvelles modalités de déplacement ?

L'objectif de notre politique sur les mobilités douces est d'offrir différents services permettant à chacun d'avoir à tout moment une alternative à son véhicule individuel, dans un souci de complémentarité et d'intermodalité. C'est-à-dire la possibilité de se déplacer aisément sur tout le territoire en utilisant un type de mobilité pour en rejoindre un autre, par exemple prendre son vélo pour se rendre dans une gare, le déposer dans un de nos abris sécurisés, puis poursuivre son voyage en train ou en bus. Il ne s'agit pas de bannir l'automobile du territoire, mais plutôt d'encourager à faire du véhicule individuel un mode de transport tendant vers le collectif, via le covoiturage, afin de réduire le nombre de véhicules sur les routes et donc les émissions de CO₂. Nous travaillons au quotidien pour que chacun puisse trouver le mode de transport le plus approprié à ses besoins et à son usage, au bénéfice de toute la collectivité.

simplifié prévu pour 2025 permettra d'aller encore plus loin dans ses objectifs. Mais en attendant cette feuille de route sur le long terme, l'agglomération continuera d'agir au quotidien pour développer toutes les mobilités au service de ses habitants !

* Définit le fait de se déplacer à une seule personne par voiture



La carte interactive de
tous les aménagements
cyclables (pistes, veliparks,
stations vélos, etc.)



VIVRE ICI

TRANSPORTS EN COMMUN



Mieux se déplacer dans l'Agglo

Le changement de délégataire des transports urbains lavallois, de Kéolis à RATP Développement, va entraîner de nombreuses améliorations dès le 4 septembre dans l'offre des transports en commun de l'agglomération.

Le nouveau contrat de délégation et d'exploitation de service public entre Laval Agglomération et RATP Développement a débuté le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 8 ans. Le début de l'année a été employé à repenser totalement l'offre des transports en commun, avec de nouveaux itinéraires et arrêts, des amplitudes horaires étendues et une meilleure desserte de la deuxième couronne. « Nous avons procédé à une mise à jour du réseau pour accroître le service proposé aux habitants en gardant le principe des deux lignes structurantes, tout en renforçant leur fréquence, la ligne B passant à 12 minutes comme la A » explique Sylvain Camus, directeur du réseau TUL. En plus des deux lignes principales formant une croix sur Laval, le nouveau réseau s'appuie sur neuf autres lignes aux arrêts rémaniés, permettant de se déplacer sur l'ensemble des communes de la première couronne, tout en autorisant des temps de trajets plus courts et des plages horaires plus importantes. Par exemple, les bus des lignes A et B s'arrêtent désormais à 23h30 en semaine au lieu de 21h30 actuellement. Par ailleurs, le TUL proposera également un vrai service le dimanche avec des départs le matin dès 11h30. Notons également l'apparition d'une nouvelle ligne dédiée aux actifs entre Saint-Nicolas et la ZA des Morandières avec des bus partant toute l'année en semaine dès 4h20. Cette nouvelle délégation permet aussi la refonte totale du transport à la demande TULIB, 23 véhicules mutualisés avec le Mobitul (pour les personnes à mobilité réduite) rayonneront sur l'agglomération avec un service du lundi au samedi toute l'année de 7h à 19h et des départs possibles toutes les 45 minutes, rendant ainsi le réseau accessible aux communes de la deuxième couronne.

Pour le Maire de Loiron-Ruillé Bernard Bourgeais, cette nouvelle donne peut changer la façon de se déplacer des habitants de l'ex-Pays de Loiron. « Ils vont enfin avoir accès aux bus des TUL, cette information doit être diffusée massivement pour que les habitants puissent progressivement prendre de nouvelles habitudes, et commencent à délaissier leur auto au profit des transports en commun quand c'est possible ». Quant à l'ancien service pour le transport de nuit Flexo, il intègre aussi la famille TUL en se dénommant Noctul, l'offre de mobilité de l'agglomération étant désormais réunie sous une seule marque. « Laval Agglo a repensé le sujet des mobilités sur l'agglomération en prenant en compte que la mobilité, ce n'est pas seulement le bus », précise Sylvain Camus. « Dans ce cadre, la marque TUL doit couvrir l'ensemble des possibilités pour se déplacer dans le territoire ».

www.tul-laval.com

L'espace TUL : 11 allée du vieux Saint-Louis à Laval

Tul, maintenant, c'est :

- 11 lignes
- Des bus de 5h55 à 23h30 en semaine
- Des départs toutes les 45 mn pour le nouveau TULIB
- Une nouvelle appli TUL pour l'achat et la validation des titres de transports
- Une réorganisation des transports scolaires
- Une navette centre-ville gratuite et électrique du lundi au samedi
- Des transports toujours gratuits les week-ends et jours fériés sur toute l'agglo
- 6 bus électriques par an sur les 3 prochaines années et une flotte entièrement convertie en électrique et au bio-GNV à horizon 2030





VIVRE ICI

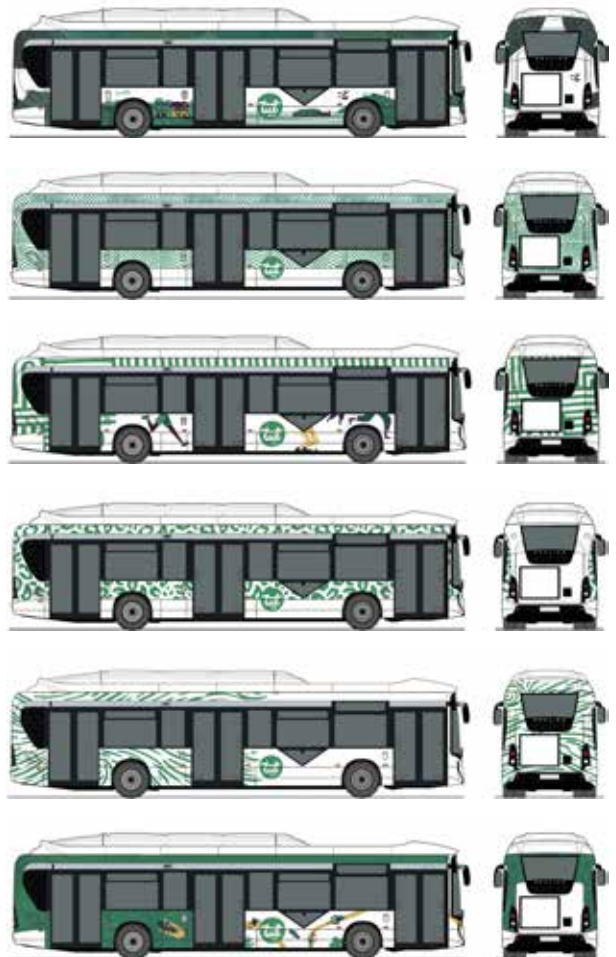
NOUVELLE IDENTITÉ

Nouveaux bus, nouveaux looks

Les habitants de l'agglomération ont jusqu'à fin septembre pour choisir l'habillage des bus qui, en 2024, viendront compléter la flotte TUL. 6 options mais une seule couleur : le vert. Couleur idéale pour des bus 100 % électriques et respectueux de l'environnement.

C'est officiel : dès avril 2024, une partie des nouveaux bus qui sillonneront l'agglomération n'émettront pas de gaz à effets de serre. Des pionniers avant le passage intégral de la flotte en bio-GNV ou à l'électrique d'ici à 2030. C'est dire s'il est important de les parer des plus beaux atours ! Pour les choisir, les habitants sont invités depuis début septembre à voter sur le site Internet de l'agglomération. Les « livrées » proposées, c'est-à-dire les décors visibles sur les bus, sont au nombre de six. Trois d'entre elles font appel à des illustrations reconnaissables. La première met ainsi en scène la Mayenne à Laval, l'Écluse du Rhingeard ou encore l'architecture des cités de caractère... Ces représentations figuratives renvoient au riche patrimoine du territoire et évoquent sa particularité de ville à la campagne ainsi que la place de la Mayenne. Dans la deuxième proposition figurative, on peut voir des piétons, des trottinettes, des bus et aussi des bateaux, illustrant ainsi tous les modes de locomotion possibles et souhaitables dans l'agglomération. Quant à la troisième, elle reprend ce même thème de la mobilité avec des jambes d'adultes ou d'enfants, des fauteuils roulants ou des roues de bicyclettes en format XXL ! Les trois autres livrées imaginées par la direction de la communication de l'agglomération, accompagnée par l'agence de design Katra, font appel à des motifs abstraits. L'un d'entre eux, façon léopard, rappellera la présence régulière de ces animaux exotiques dans les œuvres du Douanier Rousseau. Autre proposition animalière : la version pelage, soit des dessins rappelant la fourrure hivernale d'un cheval. Mais il est aussi possible d'y voir une pelouse balancée par le vent. De la même manière qu'on peut visualiser dans la dernière proposition, très graphique, les méandres de la Mayenne. Ces motifs permettent de laisser libre cours à l'imagination !

Rendez-vous sur agglo-laval.fr pour la consultation.



- Consultation à partir du 4 septembre : www.agglo-laval.fr
- Mise en place : avril 2024

En savoir plus
www.agglo-laval.fr
agglo-laval



ENTRE NOUS

PLACE DU 11 NOVEMBRE

Bien circuler pendant les travaux

Les travaux de réhabilitation de la place du 11 novembre à Laval se poursuivent et donnent lieu à des modifications de la circulation automobile et des transports en commun autour du secteur au dernier trimestre 2023.

Rien ne change... ou presque ! Préfigurant le nouveau visage de la place emblématique de Laval, la configuration de la circulation sur la place a été modifiée dès le début des travaux. Alors que ceux-ci entrent dans la phase 2, les services de Laval Agglomération, de la ville de Laval et de Laval Mayenne Aménagement se sont efforcés de minimiser les nuisances et de limiter les impacts sur les déplacements des riverains, qu'ils soient en voiture ou en bus. Ainsi les sens de circulation tels qu'ils ont été mis en place en novembre 2022 sont maintenus. En revanche, les voies de circulation sont modifiées. Les deux axes présents de chaque côté de la place sont remplacés par une voie provisoire. Les voitures pourront l'emprunter pour aller vers le pont Aristide Briand lieu de longer la place sur son extrémité Sud.

Cette voie temporaire sera également utilisée par les bus dans les deux sens comme ils le faisaient jusqu'à présent sur la rue de Strasbourg. En conséquence, les arrêts de bus ont été réaménagés, ou déplacés, sans influencer sur le service aux usagers ni sur les fréquences de passage. Par exemple, l'arrêt rue de Strasbourg est déplacé et plusieurs nouveaux arrêts créés sur la voie centrale provisoire notamment pour les lignes A et B dans le sens Aristide Briand vers général de Gaulle. Les lignes qui passaient par la rue de Strasbourg vers la rue de Cambrai et la gare TUL sont aussi déviées, tandis qu'un nouvel arrêt quai Béatrix de Gavres est mis en place. Mais pas d'inquiétudes, une nouvelle signalisation implantée sur la place s'adaptera en temps réel à l'avancement des travaux pour permettre aux usagers de s'y retrouver et de ne pas manquer un bus. D'autre part, le plan complet de circulation et des arrêts des transports en commun est consultable sur le site de Laval agglomération et sur celui des TUL. Il sera lui aussi réactualisé en fonction de la configuration du chantier. En plus du vélo, des bus et de la voiture, le moyen le



Travaux d'aménagement Quels impacts ?

Configuration des voies de circulation à compter de mi-septembre



NOUVEAU !

- Voie provisoire pour les piétons, voitures et bus
- NOUVEAU sens de circulation des bus
- NOUVELLE boucle de circulation à double sens
- Nouvel arrêt TUL pour les lignes A,B,F,H,I

PAS DE CHANGEMENT !

- Sens de circulation des véhicules individuels et bus
- Rue du Dauphin transformée en IMPASSE
- Voies partagées vélo - bus
- Gare TUL - allée du Vieux Saint Louis

plus simple de se rendre en centre-ville est sûrement la navette gratuite qui part du parking Jean Macé et de la place de Hercé du lundi au samedi de 9 heures à 17 heures. Et, évidemment, jusqu'à l'inauguration de la nouvelle place du 11 novembre à l'été 2025 tous les services et commerces restent ouverts et accessibles facilement.





L'Agglo à vélo !

Pour les cyclistes avides de découvertes du territoire et de sensations nouvelles au guidon, l'agglomération de Laval est le terrain de jeu idéal.

L'office de tourisme de Laval poursuit le développement du sport nature et mise sur une discipline cycliste en vogue : le gravel. Entre le vélo de route et le vélo tout terrain, le gravel offre la liberté de s'aventurer sur les chemins de traverse.

Six circuits, de 24 à 87 km, sont d'ores et déjà opérationnels. Alternant routes et chemins, ils sont téléchargeables sur l'application gratuite On Piste, qui propose un guidage GPS sur smartphone et bientôt un suivi en audioguide.

Pour les amateurs de vacances à vélo, quatre lodges de deux places ont été installés au camping de Coupeau, à Saint-Berthevin, permettant de s'affranchir de la tente et de voyager plus léger. Idéal pour les cyclistes de passage sur la Vélo Francette.

Au quotidien, les « vélotaffeurs » arpentent eux aussi le chemin de halage et les pistes cyclables pour rallier leur travail. Dans l'agglo, le vélo se pratique sous toutes ses formes !

Itinéraires et circuits
sur www.laval-tourisme.com

Relever le défi de la mobilité durable

Pour la 3^e année consécutive, Laval Agglomération participait au Défi Mobilité organisé par l'ADEME et la Région Pays de la Loire.

Le Défi Mobilité est avant tout une aventure collective, créée pour redécouvrir les usages de la mobilité sur les trajets domicile-travail et domicile-école. Du 22 au 28 mai, 65 agents de Laval Agglomération ont ainsi choisi de tester des alternatives à la voiture individuelle pour se rendre au travail. L'occasion d'essayer des modes de déplacement plus respectueux de notre environnement tels que la marche à pied, le vélo, la trottinette, le covoiturage ou les transports en commun.

En une semaine, les 65 participants ont effectué 283 trajets et parcouru 5 760 km, soit la distance entre Paris et Montréal. Leur mobilisation a permis d'économiser 923 kg de CO₂. Ils ont majoritairement opté pour le vélo, la marche à pied et le bus.

Avec une participation en hausse chaque année, les agents de Laval Agglomération sont de plus en plus sensibilisés à la mobilité durable.